

## Bourse de la Fondation de la famille Joey et Odette Basmaji Concours 2010

La bourse de la Fondation de la famille Joey et Odette Basmaji est destinée aux étudiantes et aux étudiants inscrits à temps complet à un programme d'études supérieures de l'Université de Montréal. Elle est remise à une étudiante ou un étudiant travaillant sur la problématique de la violence familiale et de la violence faite aux femmes. La bourse est administrée par le Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF) de l'Université de Montréal.

### Conditions d'admissibilité

L'étudiante ou l'étudiant doit :

- ◆ être inscrit à temps plein à un programme d'études de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle de l'Université de Montréal;
- ◆ être dirigé par une chercheuse ou un chercheur membre du CRI-VIFF;
- ◆ réaliser un projet sur le thème de la violence familiale ou de la violence faite aux femmes.

**Une personne ne peut pas obtenir une bourse d'excellence du CRI-VIFF et la bourse de la Fondation de la famille Joey et Odette Basmaji au cours de la même année.**

### Critères d'évaluation des dossiers

- ◆ Excellence du dossier académique
- ◆ Qualité du projet (cohérence, articulation, caractère novateur) et réalisme du plan de travail
- ◆ Lettre de recommandation de la directrice ou du directeur de recherche

### Montant de la bourse

- ◆ 2 500 \$. La bourse n'est pas renouvelable.

### Date limite pour présenter sa candidature

16 mars 2010, 17h

### Engagements

L'étudiante ou l'étudiant qui obtient une bourse s'engage à :

- ◆ donner une présentation des résultats de sa recherche lors d'activités préparées par le CRI-VIFF (conférences, séminaires, colloques, etc.);
- ◆ mentionner dans le document déposé pour répondre aux exigences du programme de maîtrise ou dans la thèse de doctorat avoir bénéficié d'une bourse de la Fondation de la famille Joey et Odette Basmaji;

- ◇ préparer un résumé d'une page de son projet de maîtrise ou de sa thèse de doctorat et le faire parvenir au CRI-VIFF à la fin de ses études. Ce résumé sera diffusé sur le site Web du centre de recherche;
- ◇ remettre au CRI-VIFF une copie du projet de maîtrise ou de la thèse de doctorat.

### **Présentation du dossier de candidature**

Le dossier doit comprendre :

- ◇ le formulaire de demande de bourse (Veillez inscrire les données dans le document Word joint, en vous assurant de prendre celui correspondant à votre cycle d'études. Les données saisies dans le document Word peuvent être enregistrées);
- ◇ le relevé officiel de notes de toutes les études universitaires à ce jour, incluant les études en cours;
- ◇ la preuve d'inscription à temps plein au programme de maîtrise ou de doctorat pour la session d'hiver 2010. Pour les étudiantes et les étudiants ayant terminé leur scolarité, la lettre de la directrice ou du directeur doit certifier que la candidate ou le candidat travaillera activement à la rédaction de son projet;
- ◇ une lettre de recommandation de la directrice ou du directeur de recherche.

### **POUR SOUMETTRE UNE DEMANDE**

Les demandes peuvent être envoyées par courriel ou à l'une des adresses suivantes.

#### Par courriel

paule.campeau@umontreal.ca

#### Par la poste

CRI-VIFF  
 Université de Montréal  
 C.P. 6128, succursale Centre-ville  
 Montréal (Québec) H3C 3J7

#### En mains propres

Université de Montréal  
 Pavillon Lionel-Groulx  
 3150, rue Jean-Brillant  
 Bureau C-7111

### **POUR RENSEIGNEMENTS**

Paule Campeau, coordonnatrice

Téléphone : (514) 343-6111, poste 3445

**DATE LIMITE POUR SOUMETTRE UNE DEMANDE**

**16 MARS 2010, À 17H**